







Objectifs

Maîtriser la conduite en sécurité d'une grue auxiliaire de chargement de véhicule conformément à la recommandation R390 de la CNAMTS
Se préparer au test CACES®

 <h4>Public - Admission</h4> <p>Toute personne amenée à utiliser des GACV avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine Pas de test / Admission sur dossier d'inscription conforme (convention/contrat)</p>	 <h4>Pré-requis</h4> <p>Etre âgé de 18 ans minimum. S'assurer de l'aptitude médicale pour la conduite des GACV, maîtriser le français Avoir déjà obtenu le CACES® en cas de renouvellement</p>	 <h4>Modalité d'organisation</h4> <p>Formation en groupe de 4 à 12 personnes. En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire</p>
 <h4>Durée - Lieu</h4> <p>Durée : 3 jours / 21h initiale 2 jours / 14h recyclage Autre selon nombre catégorie(s) Lieu : Centre de formation / site client</p>	 <h4>Intervenant(s)</h4> <p>Solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.) Examineurs certifiés testeurs CACES®</p>	 <h4>Attribution finale</h4> <p>Attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens</p>

Contenu

Formation théorique	Formation pratique
<p>Les dispositions règlementaires et les obligations générales Les partenaires et la prévention et leur rôle Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations Les droits, obligations et responsabilités du conducteur Les risques liés à l'utilisation d'une grue auxiliaire</p> <p>Description, équipements et technologie des grues auxiliaires Le poste de commande, les différents montages sur porteur Les dispositifs de sécurité, les équipements Stabilité des grues auxiliaires</p> <p>Les règles d'utilisation en sécurité de grue auxiliaire La prise de poste et fin de poste Le balisage et la sécurité</p> <p>L'élingage Les vérifications</p>	<p>Présentation-Vérification Présentation de la grue auxiliaire Vérifications journalières et opérations à la prise de poste et fin de poste</p> <p>Adéquation Vérification de l'adéquation environnementale aux manœuvres à réaliser</p> <p>Conduite et circulation, Manœuvres Les gestes de commandement La capacité de la grue auxiliaire Chargement et déchargement avec différentes charges Les manœuvres : élingage, dispositif de levage, mouvements décomposés et synchronisés, maîtrise du balancement Selon l'option télécommande : vérification des éléments de transmission et les risques liés à l'utilisation de la télécommande</p> <p>Vérification et opérations de fin de poste Maintenance Opérations de maintenance avec accessoires si nécessaire</p>

Renouvellement

Le certificat CACES® R390 a une validité de 5 ans à compter de sa date de délivrance (J-1), il peut être renouvelé avec une formation "Maintien et Actualisation des Compétences en CACES® R390"



Méthodes pédagogiques


Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences et de démonstration.

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.



Moyens techniques et pédagogiques

Livret stagiaire individuel / 1 salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur, PC, tableau blanc / 1 aire d'exercice pratique, une GACV
 Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, un casque et des gants



Suivi / Evaluation

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® GACV (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R390 de la CNAMTS)
 Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid